

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 JUILLET 2022 (REPORT DU 04 JUILLET)**

Délibération : **2022-07- 61**
 OBJET : **EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF RELAIS INFORMATION
JEUNESSE**
 Nomenclature : **8.2.4**

En exercice : 26	Le onze juillet deux mille vingt deux à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le vingt quatre juin deux mille vingt deux s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.
Présents : 20	
Pouvoirs : 4	
Absents : 2	
Votants : 24	
Délibération comportant :	Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Emile FORTINEAU, Gwénola LEBRETON, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Benoît PERDONCIN, Christian CORDEIRO
Annexe : Convention RIJ Mairie de Treillières.pdf	Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Claude RINCE, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Marie-Thérèse BERAGNE, Gil RANNOU donne pouvoir à Jean-Marc COLOMBAT, Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI Le ou les membre(s) absent(s) : Augustin MOULINAS, Catherine RENAUDEAU

Rapporteur : Marie-Thérèse BERAGNE

Dans le cadre d'une expérimentation impulsée et copilotée par l'État, le réseau Info Jeunes Pays de la Loire propose aux structures d'animation jeunesse du département (collectivités, associations, établissements scolaires) de devenir Relais Info Jeunes.

Le relais infos jeunes a pour vocation :

- D'être à l'écoute des jeunes de plus de 15 ans.
- De leur proposer un premier niveau d'information élémentaire concernant leur avenir (études, formations, emplois, santé, loisirs, culture...).
- De faire le lien avec une structure Info Jeunes du territoire (CRIJ Pays de La Loire pour la mairie de Treillières).

Info Jeunes Pays de la Loire s'engage à accompagner les Relais :

- Par la mise à disposition gratuite d'un ensemble de ressources informatives sur diverses thématiques (orientation, emploi, logement, engagement, mobilité, santé etc.)
- En sensibilisant un animateur du local jeunes à l'information des jeunes
- En finançant le matériel nécessaire à la mise en place du RIJ à hauteur de 1500€ TTC (dont 250€ de ressources documentaires).

La mise en place du Relais Info Jeunes dans la structure jeunesse de Treillières pourrait être expérimentée à partir de septembre 2022 pour une durée de 10 mois. En effet, un bilan quantitatif et qualitatif est prévu en juin 2023 pour statuer sur le dispositif.

Il est proposé de le positionner au sein de la salle Héraclès 2, attenante à l'actuelle structure jeunesse.

Un compte-rendu intermédiaire sera transmis :

- Par le Relais Info Jeunes à Info Jeunes Pays de la Loire avant le 15 décembre 2022.
- Par Info Jeunes Pays de la Loire à la DRAJES avant le 31 janvier 2023.

Un compte-rendu final sera transmis :

- Par le Relais Info Jeunes à Info Jeunes Pays de la Loire avant le 15 mai, 2023.
- Par Info Jeunes Pays de la Loire à la DRAJES avant le 30 juin 2023, dans le cadre d'un bilan global de l'expérimentation.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **D'APPROUVER la mise en place d'un Relais Infos Jeunes au sein du local jeunes municipal à partir de septembre 2022,**
- **D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer la convention Relais Infos Jeunes, portée par Info Jeunes Pays de la Loire et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.**

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 11 juillet 2022
Alain ROYER, Maire

